



« Quand les élèves sont partis une autre journée commence »

Les activités invisibles des enseignants

Le métier d'enseignant est en pleine mutation, il est demandé de plus en plus de choses aux enseignants en dehors de l'acte d'enseigner. De multiples tâches relèvent du travail enseignant et demeurent cependant invisibles, le ministère lui-même les chiffre à plus du double des 2h prévues par les ORS (enquête de la DEPP en 2013). **Les enseignants en prenant la décision d'arrêter les APC souhaitent voir leur temps de travail reconnu et redéfini.**

Voici une liste non exhaustive de ce travail invisible:

- la préparation des cours (progressions, programmations, fiches, cahier journal)
- la recherche documentaire et la conception de support pédagogiques
- l'appropriation des réformes sans formation (programmes...)
- la lecture des documents administratifs (circulaires, rapports, projets...)
- la préparation du matériel et de la classe (découpages, photocopies, mise en place des ateliers)
- la préparation et l'accompagnement des sorties
- l'élaboration de projet de classe ou d'école
- la recherche pour mise en place de projet (bibliothèque, canopé, site internet...)
- les classes découvertes, les séjours avec nuitées, les séjours sans nuitée avec temps de repas compris, l'USEP
- les corrections
- les carnets de suivi des apprentissages, l'évaluation formative et positive, les bilans
- la gestion du site de l'école, du matériel informatique
- la coopérative scolaire
- les commandes de fournitures
- le lien avec les collègues quand on partage de la classe (temps partiel, lien avec PES ...)
- liaison inter-cycles
- le lien avec le RASED
- les équipes éducatives, les équipes de suivi, PAI, PEDT
- les rencontres avec les parents
- l'accueil des élèves et des parents le matin et les après-midis notamment à l'école maternelle
- la restitution des élèves aux familles
- le lien avec les AVS, les ATSEM,...
- préparation et participation aux manifestations organisées à l'école (carnavals, fêtes d'école...)
- réunions avec les services municipaux et les partenaires locaux (maison de quartier, MJC, associations diverses ...) : (concertations, sécurité, citoyenneté, avec les équipes d'ATSEM, le médico-scolaire, le périscolaire,...)



